

La Stratégie mondiale d'apprentissage de l'OMS

Les bases du projet de Stratégie mondiale d'apprentissage de l'OMS : La Stratégie est conforme à la Constitution de l'OMS, à ses valeurs et au 13^e Programme général de travail de l'Organisation⁸, qui met en œuvre la vision collective de la santé publique mondiale dans les 194 États membres.

Finalité : La Stratégie vise à créer une culture qui redéfinit et établit la norme de l'apprentissage tout au long de la vie afin de l'intégrer aux objectifs tangibles de santé publique à l'échelle des individus, des communautés, des pays et du monde entier. Elle cherche à supprimer progressivement et proactivement les obstacles à l'apprentissage et à promouvoir l'excellence en la matière pour améliorer la santé des personnes en utilisant le savoir-faire scientifique et les normes éducatives les plus efficaces. Elle s'inspire de la science de l'apprentissage destiné aux adultes, des sciences comportementales, des neurosciences et d'autres disciplines. Elle exploite les technologies numériques qui, par-delà leur évolution rapide, révolutionnent l'éducation. Enfin, elle s'appuie sur les enseignements de la progression dramatique de la pandémie de COVID-19, par exemple les mesures de confinement qu'elle a entraînées et qui ont rendu les plateformes numériques plus accessibles et plus familières à tous.

La Stratégie d'apprentissage ne remplacera pas la formation universitaire et les études réglementaires des professionnels de la santé publique. Elle viendra soutenir et compléter les besoins de développement et d'apprentissage tout au long de la vie pour l'ensemble du personnel impliqué dans la santé publique en vue d'atteindre les objectifs mondiaux, nationaux et individuels. En outre, elle comblera les lacunes d'apprentissage existantes et émergentes dans le domaine de la santé publique. Elle facilitera l'apprentissage de toutes les personnes conscientes de leur santé et de celle de leur famille en fournissant des conseils fiables et dignes de confiance (connaissances de santé globales). Elle se focalisera sur la santé publique opérationnelle et sur la réalisation des objectifs sanitaires.

La Stratégie d'apprentissage vise à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie à quatre niveaux :

1. Le personnel de santé mondial, avec actuellement une pénurie de 18 millions de postes et plus de 100 millions de personnes qui auront besoin de se reconvertir et de se perfectionner au cours des deux prochaines décennies.
2. Le personnel de santé publique dispersé, qui possède actuellement peu ou pas d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, à la reconnaissance et aux normes.
3. Le personnel de santé mondial qui, la pandémie de COVID-19 l'a démontré, est indispensable pour intervenir en cas d'urgence. Ces réservistes dûment formés et répertoriés sont mobilisables par les pays dès que le besoin s'en fait sentir.
4. L'individu, par une transformation et un développement massifs des connaissances de santé, en transférant aux personnes et aux familles le pouvoir de protéger et d'améliorer leur propre santé.

La Stratégie d'apprentissage sera examinée et mise en œuvre par les États membres, l'OMS, les partenaires, les institutions, la société civile, les donateurs et d'autres acteurs clés dans tous les secteurs concernés.

Au sein de l'institution, le projet d'Académie de l'OMS permettra de faciliter et de suivre la mise en œuvre de la Stratégie qui s'applique au mandat et à la vision de l'OMS pour l'avenir de la santé publique. À ce titre, l'Académie de l'OMS travaillera avec une multitude de parties prenantes et d'acteurs en vue de créer une coalition, ou un mouvement, pour l'apprentissage tout au long de la vie dans le domaine de la santé. L'objectif ultime n'est pas l'éducation, mais sa mise à profit pour aider à protéger et à promouvoir la santé de toute la population mondiale. En outre, l'Académie de l'OMS jouera un rôle similaire pour le personnel de l'Organisation. Elle veillera à ce qu'il puisse faciliter cette transition afin de mieux servir les États membres et la population mondiale.

Objectif : La Stratégie vise à façonner l'avenir de l'apprentissage dans le domaine de la santé publique afin de soutenir la réalisation des objectifs en la matière à l'échelle internationale, nationale et individuelle. Elle garantira l'équité et l'accès aux connaissances en exploitant le potentiel du numérique et des technologies ainsi que le savoir-faire dans l'apprentissage des adultes et le changement comportemental.

Les **objectifs** suivants, qui se renforcent mutuellement, sont proposés comme moyen d'atteindre l'objectif de la Stratégie d'apprentissage de l'OMS :

1. Garantir un accès équitable à l'apprentissage en matière de santé

Garantir un accès équitable et transparent à l'apprentissage tout au long de la vie en éliminant les obstacles à l'apprentissage et en veillant à ce que toutes les personnes travaillant dans la santé publique, les soins de santé et les disciplines connexes aient accès à des possibilités d'apprentissage essentielles, de grande qualité, pertinentes et appropriées, pour aider à atteindre les objectifs stratégiques en matière de santé et à ce que le public bénéficie de meilleures connaissances de santé.

2. Concevoir, entretenir et dynamiser des écosystèmes d'apprentissage

Passer proactivement à une approche d'écosystèmes pour établir la norme d'apprentissage tout au long de la vie en matière de santé en réunissant et en soutenant les réseaux de connaissances, les établissements, les partenaires, les agents et autres parties prenantes, internes et externes aux secteurs de la santé publique et de l'éducation, existants ou nouveaux, autour d'un ensemble de valeurs et de règles de base approuvées et créer un environnement favorable et fondé sur le respect mutuel pour promouvoir l'idée maîtresse de l'apprentissage tout au long de la vie afin d'atteindre les objectifs en matière de santé.

3. Devenir des organisations d'apprentissage

Soutenir proactivement les parties concernées pour qu'elles intègrent l'apprentissage tout au long de la vie dans leurs stratégies organisationnelles, le cas échéant, faire évoluer l'OMS en organisation formatrice afin de l'ériger en défenseur et en moteur de l'apprentissage tout au long de la vie dans le domaine de la santé publique, et aider les États membres, les agences, les institutions, les partenaires et les autres acteurs à suivre la même démarche.

4. Utiliser des approches fondées sur la science

Veiller à ce que les activités d'apprentissage et l'accréditation proposée par les entités qui ont trait à la réalisation des objectifs de santé publique reposent sur les ultimes savoir-faire, données et découvertes scientifiques.

5. Garantir l'implication des parties prenantes

Permettre aux parties prenantes d'agir au niveau le plus proche (ou local), déjà soutenu par l'expertise et le savoir-faire exploités ailleurs, afin qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs spécificités en matière de besoins d'apprentissage, de hiérarchisation des priorités, de développement de contenu, de délivrance et d'évaluation des apprentissages, de recherche pédagogique, et être justement reconnues pour leur collaboration et leur contribution.

6. Innover en permanence

Promouvoir, essayer, partager et intensifier les innovations d'apprentissage en matière de santé publique et garantir aux apprenants un accès non discriminatoire, considérant l'apprentissage en matière de santé comme un bien public mondial.

Progrès à ce jour : Deux revues de la littérature sur l'apprentissage tout au long de la vie ont été réalisées. Quatre réunions du groupe consultatif ont été organisées (en janvier 2020 et en distanciel en juin 2020, septembre 2020 et janvier 2021), réunissant des experts de l'OMS, des entités des Nations unies, des universités, des associations, des réseaux et des donateurs. L'enquête en ligne « Big Idea » a recueilli 2 600 réponses. Destinée aux acteurs externes, elle leur demandait de partager leur « idée maîtresse » sur la manière dont la formation et l'apprentissage peuvent améliorer la santé de tous. Les réponses à l'enquête ont été analysées et les résultats inclus dans le projet de Stratégie d'apprentissage de l'OMS. Trente-huit (38) groupes de discussion internes spécialisés ont été organisés en novembre 2020, avec la participation de 180 membres de l'OMS (personnel des services généraux, administrateurs nationaux, dirigeantes actuelles et futures, jeunes professionnels, ensemble du personnel) issus de toutes les régions de l'OMS. Dans le cadre des parcours de carrière, des échanges permanents sont en cours avec les Ressources humaines et la Gestion des talents. Des consultations externes approfondies ont été menées auprès de plus de 400 experts, réseaux, organisations et associations professionnelles. Une consultation publique en ligne est prévue en mars et avril 2021.

